

Fiches techniques sur les fossés Fiche 1 - Accèder aux cartes des fossés

Une cartographie des fossés du territoire est disponible (depuis 2023). Cette cartographie sera mise à jour annuellement. Vous pouvez faire part de vos remarques sur les cartes à la Direction du Cycle de l'Eau : accueil.edtm@toulouse-metropole.fr

## **DEUX POSSIBILITÉS DE CONSULTATION :**

1. Fichier numérique: disponible en mairie ou sur demande à la Direction du Cycle de l'Eau de Toulouse Métropole.



## **3 TYPES DE FOSSÉS :**

- Fossé «Bord de route» (BDR) : fossé situé le long d'une voirie.
- Fossé dit «d'Intérêt Public» (IPB) : fossé généralement privé qui collecte des eaux pluviales « publiques » amont (lotissement, voiries...).
  - Fossé «Privé» : fossé de collecte des eaux pluviales dans des domaines privés, des parcelles agricoles, ne transportant pas d'eaux publiques.

Pour en savoir plus : fiche n°2 : Types de fossés et responsabilités / fiche n°3 : Entretenir un fossé / fiche n°4 : Travaux et aménagement dans un fossé / fiche n°5 : Construire au bord d'un fossé





## ÉTAPE 1

## Vous êtes une commune et souhaitez accéder à la géoplateforme ?

Les communes ont droit à un accès gratuit à la GéoPlateforme. La GéoPlateforme est consultable à l'adresse suivante : https://geo.extranet.toulouse-metropole.fr/

Pour connaître les modalités d'accès ou demander des accès supplémentaires : contactez support.SIG@toulouse-metropole.fr





Pour en savoir plus : fiche n°2 : Types de fossés et responsabilités / fiche n°3 : Entretenir un fossé / fiche n°4 : Travaux et aménagement dans un fossé / fiche n°5 : Construire au bord d'un fossé



